ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. N°

Rapport de l'observation Communiquée à l'académie par Monsieur Lheureux Médecin.

N° 11 1814

On se rapelle sans doute, qu'il est question dans cette observation, d'une leucophleg-matie, ~~qui s'est~~ dissipée presqu'entièrement et en peu de jours, ~~par~~ après l'évacuation d'une grande quantité de sérosités, ~~qui s'est faite~~ par un algalie qu'on avait introduit et laissé dans la vessie, pour donner issue aux urines retenues dans le viscère.

L'auteur, vraisemblablement bien convaincu, que cette évacuation des eaux par l'algalie n'aurait pas eu lieu sans cet instrument, demande si ce moyen ne pourrait pas aussi être employé utilement dans le cas d'hydropisie ascite et se propose de le mettre en pratique quand l'occasion s'en presentera.

~~il me paroit cette espèce de crise par les urines, dans la leucophlegmatie et l'hydropisie ascite~~

Des differentes voyes par lesquelles la nature vient quelque fois à bout de se délivrer de ce qui l'opprime dans la leucophlégmatie ~~et~~ l'hydropisie ascite, celle des sueurs et des urines tiennent le premier rang; c'est aussi vers ce but que les bons praticiens dirigent les efforts de l'art; dans le cas qui fait le sujet de l'observation de M. Lheureux ~~c'est vraisemblablement~~ n'est ce pas à ces mêmes efforts de la nature qu'est du l'effet qu'il attribue à l'algalie, algalie qui n'a pu qu'irriter la vessie, déterminer ses contractions et expulser le liquide qu'elle contenait, mais non celui qui était infiltré dans les autres parties.

Ce qui me paraît encore difficile à concevoir, c'est la rétention d'urine, dont on dit que le malade fut attaqué et pour laquelle on le sonda: un des signes pathognomoniques de cette maladie est la diminution des ~~urines~~ et quelque fois la suppression des urines. N'aurait on donc pas pris cette maladie pour la rétention; bien loin qu'aucunes

circonstances

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 57 n° 159

des Circonstances rapportées infirment mon sentiment, elles servent au contraire à le confirmer: le malade était dit on attaqué de rétention d'urine qu'il négligeait depuis 15 jours ~~et~~ ayant été sondé ensuite, on tira au moyen de la sonde ce qui pouvait être contenu dans la vessie; mais quelle était la quantité du liquide contenu? c'est ce qu'on ne dit pas.
Si les urines ~~étoient~~ se fussent réellement accumulées dans la vessie, est comme aurait il pu supporter cet accident pendant 15 jours; d'ailleurs qu'est ce qui se serait opposé à leur sortie? il n'y avait nul obstacle dans le canal puisqu'un jeune homme sonda facilement le malade. la vessie n'était pas paralysée car elles expulsa ~~paralytique puis qu'elle expulsa~~ ensuite les fluides ~~urines~~ à mesure qu'ils se déposaient dans la cavité &c &c. tout démontre donc qu'on a pris la suppression des urines pour leur rétention et ce qui a induit en erreur l'observateur, c'est que le malade n'urinait pas.

Cette observation, quant aux progrès de l'art de guérir, ne peut être d'aucune utilité elle prouve seulement la nécessité d'avoir des connoissances pour bien observer; malgré cela l'académie lui ~~en~~ doit témoigner une double ~~sa~~ reconnaissance à l'auteur ~~de ce qu'il a préféré de lui communiquer~~ premierement de ce qu'il lui a adressé son observation et en second lieu de ce qu'il l'a préférée aux autres corps avec lesquels, il a en quelque sorte, comme médecin, plus de relation.

Ce jeudy 15 7bre 1785 L'Héritier